

ASA DU HOUSSEAU Porte ouverte le samedi 16 décembre 2017 10h. – 12h.30

Le but de cette porte ouverte est de recueillir vos avis en vue d'aménager et embellir notre propriété commune. Vous pourrez aussi le faire au verso de ce document.

Pour rappel, notre propriété se compose d'une parcelle contenant 2 tennis 1club house, 1 mare et des espaces verts.

LES TENNIS

Ceux-ci viennent d'être refaits, comme le grillage, et les arbres voisins ont été élagués.

LA CLOTURE de la parcelle

Compte tenu des tags sur le bâtiment, de l'augmentation de fréquentation des arrêts de bus avec le lycée, des dépôts d'ordures sur le terrain ainsi que des présences de personnes non désirées, le bureau a décidé d'installer une clôture en barreaux ; les consultations sont en cours. Venez voir les projets à la **porte ouverte du samedi 16 décembre, 10h. – 12h30 !**

LA MARE

. C'était la mare de la ferme donc bien antérieure au lotissement, elle est alimentée par des sources naturelles, les pluies, et ponctuellement par l'eau de notre puits puisée à plus de 90 m de profondeur si besoin.

. Certains voudraient la combler pour en faire un espace de jeux ; qu'en pensez-vous ?

La combler ?

La conserver et l'agrémenter ?

LES ESPACES VERTS

. La propriété doit rester « verte », comme dans tout le Housseau, mais nous songeons à l'agrémenter de jeux pour les enfants, les ados, et les adultes : venez nous donner vos idées !

. Un point oppose deux tendances, pour la haie de cupressus (cyprès)

1 - Garder les arbres existants ?

2 - Les supprimer de manière à donner plus de visibilité et contrôle sur l'ensemble, et réorganiser avec de nouvelles plantations paysagées par d'autres espèces.

LA MAISON DES TENNIS ou CLUB HOUSE

Cette construction a déjà été évoquée lors de nos AG où des premiers projets ont été présentés.

Actuellement deux tendances bien distinctes se distinguent pour cet espace qui est actuellement utilisé 7/8 fois par an, par certains membres de l'ASA :

. 1- Conserver le bâti actuel, sans modification du volume, mais en ré-agençant l'intérieur, rénovation complète, en créant une ouverture coté mare, et en aménageant une vaste terrasse, utile pour le pique-nique et les fêtes, et permettant un accès « handicapés ».

. 2- Détruire l'existant, puis reconstruire en plus grand soit en préfabriqué, soit en construction classique.

NB : Sur toutes les questions posées, les coûts des solutions sont très différents, vous pourrez voir cela lors de la porte ouverte du 16 décembre, et à fortiori lors de l'AG, mais nous souhaitons dès maintenant voir si une nette tendance se manifeste.

MERCI pour votre contribution à la rénovation du « CŒUR » du Housseau.

Votre réponse dans la boîte aux lettres de l'ASA près des tennis, et/ou votre présence à la porte ouverte, nous sont capitales.

Nom :

Adresse :